



Gymnastique Rythmique

Inscription 2020/2021

BP 32147
29221 BREST Cedex 2
gr.oceane@gmail.com

NOM et Prénom du gymnaste.....
Date de naissance : / /

Téléphone portable et adresse email du gymnaste (s'il y a) :

Des justaucorps sont prêtés pour les compétitions et démonstrations. Taille de vêtement :

COORDONNES DES RESPONSABLES LEGAUX ET/OU PERSONNES A CONTACTER :

1) NOM et prénom :

Adresse :

Téléphone fixe:, Portable :, Adresse e-mail :

2) NOM et prénom :

Adresse (si différente):

Téléphone fixe:, Portable :, Adresse e-mail :

COTISATION :

LOISIR (1 cours par semaine)

- Baby (année 2015 2016) **115 €**
- Eveils 1 (année 2014) **115 €**
- Eveils 2 (année 2013) **115 €**
- Initiations (année 2012) **126 €**

COMPETITION (2 cours par semaine)

- Masses Poussines (années 2010 2011) **147 €**
- Honneurs 11-12 ans (années 2008 2009) **168 €**
- Honneurs 13-17 ans (années 2003 à 2007) **168 €**
- PréExcellence et Excellence 11-16 ans (années 2004 à 2008) **184 €**
- 18 ans et + (2002 et avant) **200 €**

Règlement de la cotisation obligatoire à l'inscription

Facilités de paiement (3 fois maximum) - Chèques vacances acceptés – Conditions spéciales si plusieurs enfants au club

PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR :

- Recevoir une facture du club

VESTE / DEBARDEUR / DEMI-POINTES :

L'achat de la polaire du club est nécessaire pour les gymnastes en compétition

- veste du club déjà achetée
- veste (31 €) Taille :
- débardeur (8 €) Taille :
- 1/2 pointes RG Meister Venturelli (19 €) Pointure :
- 1/2 pointes chaussettes Venturelli (11 €) XS (28/30) S (31/34) M (35/38) L (39/41)

PIECES A FOURNIR :

- certificat médical (aptitude à la « pratique de la gymnastique rythmique en compétition») date : / /2020
- Une photo d'identité Nom du médecin :
- feuillet « Ufolep » signé

AUTORISATION DE PRISES DE VUE :

Je soussigné(e) représentant légal de autorise le bureau de la GR Océane à utiliser pour sa communication et à des fins non commerciales, des images de mon enfant. Ces images pourront être diffusées sur des supports physiques (affiches, flyers, articles de presse), des réseaux sociaux (page Facebook du club) et le site internet du club.

AUTORISATION DE SORTIE DU COURS SANS ACCOMPAGNATEUR : (pour les gymnastes mineures rentrant seule à pied ou en bus)

- J'autorise mon enfant à rentrer seul après le cours et décharge le club de toute responsabilité

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les conditions et déclare avoir pris connaissance que **l'entraîneur n'est responsable de mon enfant que durant les horaires de cours.**

(Signature gymnaste et parent pour les mineures)